

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 13
Présents : 12
Votants : 13
Pouvoirs : /

Pour 13
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
05/01/2021
Date d'affichage :
20/01/2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt et un,
Le onze janvier,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Guillaume VILLIBORD, Maire.

Etaient présents :

Messieurs Thierry ARSAC, Stéphane BLUM, Jean-Pierre GIACHINO, Romain GIACHINO, François POCCARD-MARION, Benoît RICHERMOZ et Guillaume VILLIBORD.
Mesdames Céline COMBAZ, Céline CROSSMAN, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, et Marie-Neige POCCARD-CHAPUIS.

Absents-Excusés :

Monsieur Bernard PRAIZELIN (Pouvoir à G. VILLIBORD)

M. Thierry ARSAC a été élu secrétaire de séance.

Délibération N°2021/01/007 : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental concernant le fonds d'urgence COVID pour l'année 2021

L'Assemblée Départementale de la Savoie a mis en place en fonds d'urgence COVID 19 pour aider les collectivités à financer les dépenses liées à la crise sanitaire.

Compte tenu de la poursuite de la pandémie, de la mise en place d'un nouveau confinement et des nouvelles actions menées par les collectivités dans le cadre de la seconde vague de COVID, le Département a décidé de maintenir les aides pour l'année 2021.

Cette subvention à hauteur de 1 500.00 € (plafond déterminé en fonction du nombre d'habitants) pour la commune de Peisey-Nancroix, concerne les dépenses réalisées pendant la période du 1^{er} septembre 2020 à la fin de l'année 2021.

Le Maire sollicite le Conseil Municipal aux fins de l'autoriser à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Savoie.

Après exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** l'exposé de Monsieur le Maire ;
- **VALIDE** le dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès du Département de la Savoie pour le fonds d'urgence COVID-19 au titre de l'année 2021 dans les conditions précitées ;
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces afférentes à ce dossier de demande de subvention.

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Guillaume VILLIBORD

